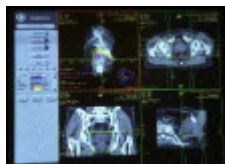




lundi 29 janvier 2007

2,3 millions de salariés sont exposés à des produits cancérigènes



PARIS (AFP) - Plus d'un salarié sur dix en France est exposé à des produits cancérigènes, soit 2,3 millions, dont 70% d'ouvriers, souligne l'Assurance maladie qui a fait de la prévention des cancers professionnels "un axe prioritaire pour 2007".

[agrandir la photo](#)

En 2005, l'Assurance maladie (Cnamts, salariés) a reconnu 2.059 cas de cancers professionnels sur 2.635 déclarés.

Pourtant, les cancers professionnels représentent entre 11.000 et 23.000 nouveaux cas par an, dont la moitié sont mortels, soit plus que le nombre de tués sur la route en France, d'après l'Institut de veille sanitaire (InVS).

Selon l'étude SUMER (www.inrs.fr/htm/tf144.pdf) "en 2003, 2.370.000 salariés sont exposés à des produits cancérigènes", soit 13,5%. Ce sont majoritairement des ouvriers (70% des salariés exposés) et des hommes (quatre fois plus exposés que les femmes). Les femmes exposées sont nombreuses dans le secteur de la santé et les services personnels et domestiques.

"En dix ans, l'exposition aux produits cancérigènes a légèrement augmenté, mais les protections collectives se sont diffusées. Cependant, plus du tiers des salariés exposés n'en bénéficient toujours pas", ajoute cette étude parue en 2005.

Les salariés de la maintenance (installation, entretien, réglage et réparation) sont souvent plus exposés que les autres à des agents cancérigènes : 46% sont exposés à deux cancérigènes ou plus, soit près d'un sur deux.

Chez les ouvriers, un [cancer](#) sur cinq (20%) serait lié aux expositions professionnelles.

Selon l'InVS, plus de 15% des cancers du poumon chez l'homme auraient une origine professionnelle, comme plus de 10% des cancers du sang, environ 10% des cancers de la vessie, 45% des cancers du nez et 85% des cancers de la plèvre...

Environ 10% des nouveaux cas annuels de cancers du poumon sont dus à l'amiante, selon un rapport du Sénat.

Seulement 1% des cancers professionnels de la vessie sont indemnisés comme tels, selon l'épidémiologiste Marcel Goldberg (Inserm).

En 2005, 4,8 millions d'agents toxiques CMR (cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction) ont été utilisés en France.

Caisses régionales de l'assurance maladie (CRAM) et Inrs (www.inrs.fr) apportent aides et outils à la lutte contre ce danger professionnel (repérage, protection ou aide à la substitution du produit en cause, sensibilisation des salariés à la prévention...) dont la responsabilité incombe in fine au chef d'entreprise.